

34
Petit Palais



6 Démocratie de proximité



24
Balade



18 Petite enfance

Vous pouvez écouter ce magazine en version audio intégrale sur Paris.fr

Actualité

éditorial	3
dossier	
Démocratie de proximité	6 à 9
balises	
Des habits de lumière	4
Divers sports d'hiver	5
Economies d'énergie	10
Logement	11
Proche de vous	14

zoom

Citoyens ensemble	12 et 13
tribunes politiques	15 à 17

Services

le point sur...

La Petite enfance	18 et 19
-------------------	----------

repères

Accompagnement mobilité	20
Accueil personnes sourdes	20
Scolarité	21
Plan Grand froid	21
Crue centennale	22
Paris ville propre	23

Quartiers

balade	
Du côté des Champs	24 à 26
portrait	
Philippe Cécile, Maître d'art	27
Vie de quartiers	
Tout Paris	28
Du 1 ^{er} au 20 ^e	29 à 33

Culture

événement	
Le Petit Palais	34 et 35
sortir	
Expos, théâtre, musique et cinéma...	36 à 38
rencontre avec	
Anne Bourgeois	39
écouter, voir	39
enfants	40
lire	41
quoi de neuf sur Paris.fr	42
les numéros utiles	42
le regard de Cabu	43

MAIRIE DE PARIS



Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication Jean-François Poyau
Comité éditorial Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier, Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider, Patrice Tourne
Directeur de la Rédaction et Rédacteur en chef Patrice Tourne
Rédactrices en chef adjointes Isabelle Dumas Vorzet, Hélène Caure
Secrétaire de rédaction Richard Pennarun
Rédaction Pascale Barlet, Marine Batiste
Assistants de rédaction Thérèse Boisard, Julie Quitellie, Muriel Tiar
Service Photo Raymond Mesnildrey, Henri Garat, Sophie Robichon, Marc Verhille
Ont participé à ce numéro Mathilde Blottière, Buzz, Cabu, Sacha Lenormand, Sid ali Melouah
Réalisation vu intégral, Paris

Direction artistique Sabine Hartmann pour vu intégral
Impression Maury Imprimeurs

Crédits Couverture: Buzz
E. Bascou (11); H. Bellamy (40); B. Bouillet (23); Ch. Canadell (4); Compagnie Un Brin de Thé (40); Création Euros RSCG Compagnie-Titeuf par Zep © 2005 (29); Doc Ademe (10); M. Dumas (4); D. Feichtinger (32); Ch. Fouin (34); H. Garat (3, 9, 13, 21, 23, 28); A.N. Ishii (4); Ph. Jaffre. Photothèque des Musées Ville de Paris (36); Keolis/Th. Brodin (20); S. Lenormand (24, 25, 26, 27, 30, 34, 35); S. Magaud (10); S. Ali Melouah (2, 6, 7, 8, 9, 12, 29, 30, 31, 33); R. Mesnildrey (7, 8, 11, 13, 14, 20, 31); J.-M. Monthiers (37); R. Pennarun (12); L. Peshier (4); C. Pignol (36); Puig Rosado (32); G. Sanz (5); SIEMP (11); N. Ravelli (32); S. Robichon (9, 18, 19, 22, 39); A. Terrier (5, 13); C. Thiebault (21); B. Thierry de Ville d'Avray (22); M. Verhille (10, 21); D. Vermeiren/ADAGP (36); G. Vivien (38); C. Warner (4); Coll. ADAGP, Paris 2005 (37); Coll. ADCK/Centre culturel Tjibaou, Nouméa (4); Coll. Bnf, département des manuscrits (37); Coll. Photothèque des Musées Ville de Paris/ADAGP (38); D.R. (19, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 38).

Le magazine à Paris est imprimé à 800 000 exemplaires.
Dépôt légal des parutions.

à Paris en version braille et en cassette audio:
Association Donne-moi tes yeux, 01 47 05 40 30

à Paris

Téléphone : 01 42 76 79 82

Fax : 01 42 76 79 95

Courriel : magazineaparis@paris.fr

Adresse : 4, rue de Lobau, 75004 Paris

Editorial

Notre société se porte mal. Les tensions s'accroissent. Les protections s'affaissent. Les crises s'accumulent. Et les Français évoluent, au quotidien, dans un climat rongé par le doute et le pessimisme.

L'actualité récente en offre malheureusement des exemples divers : crise aiguë du logement, explosion sociale dans les quartiers sensibles, stagnation du chômage à un haut niveau, perte de confiance des citoyens dans notre vie démocratique.

Les élus locaux sont en première ligne pour tenter de faire face à ce malaise profond et d'agir aussi utilement que possible, au plus près du "terrain". Dans un tel contexte, le besoin d'un service public réactif et performant est évident, source de lien social et d'une authentique égalité. Ainsi, à son niveau, l'administration parisienne est-elle engagée dans un ambitieux programme de perfectionnement, pour mieux anticiper, s'adapter et apporter des réponses opérationnelles aux attentes des habitants. Eradication de l'habitat insalubre, prévention des nouveaux risques sanitaires, intensification des politiques d'intégration et de sécurité urbaines, nombreux sont les chantiers qui illustrent la nécessité de diagnostiquer, de proposer, de consulter pour dessiner des réponses efficaces. Tel est précisément le sens de la démarche que nous avons choisie.

Mais à l'aube, tourmentée, de ce XXI^e siècle, la responsabilité de l'Etat est de donner à l'échelon local – aux collectivités – les moyens d'une intervention toujours plus ciblée, en phase



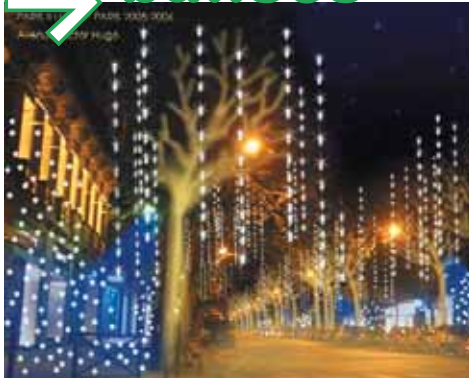
Bertrand Delanoë, maire de Paris

Le besoin d'un service public réactif et performant est évident, source de lien social et d'une authentique égalité.

avec les attentes réelles. On en est loin. D'abord parce que la décentralisation en cours n'est pas satisfaisante. Votée en 2004, elle se traduit par des transferts de compétence qui ne sont malheureusement pas compensés par les transferts budgétaires indispensables. De plus, le découpage des compétences demeure très compliqué. Les rapports entre autorités locales et représentants de l'Etat s'en trouvent souvent obscurs, pour ne pas dire incompréhensibles aux yeux des citoyens.

Au contraire de cette réalité improductive, les maires demandent à l'Etat d'être un partenaire fiable, qui honore pleinement ses engagements et épaulé réellement leurs efforts.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, likely belonging to Bertrand Delanoë.



FÊTES

Des habits de lumière

Paris s'offre, en cette fin d'année, des habits de lumières encore plus brillants que l'an passé! Douze quartiers sont ainsi prêts à vous accueillir sur des parcours lumineux. La Mairie de Paris et l'Office de tourisme de Paris, les associations de commerçants des quartiers et la Délégation de la chambre de la Commerce de Paris, les professionnels de l'éclairage, les installateurs et les concepteurs

ont travaillé très étroitement pour ce programme créatif et festif. Le mariage entre la création et les dernières technologies d'éclairage public n'est possible que par l'intervention de plusieurs acteurs fédérés autour du projet. Partenaires de l'opération, EDF, Siemens, Citelum, Sonepar et Osram par exemple, respectent les soucis légitimes de la Ville en matière d'économies d'énergie.

ou tel détail du bâti mis en valeur par les lumières.

Autour de ce programme intitulé *Paris illumine Paris*, les animations commerciales, dans chaque quartier concerné, se font le relais convivial du projet. Choisissez votre parcours: rue de Rivoli (1^{er} et 4^e), rue du Trésor, marché Sainte-Catherine et village Saint-Paul (4^e), rue Mouffetard (5^e), boulevard Saint-Germain (6^e), avenue Victor-Hugo et rue de Passy (16^e), avenue de St-Ouen (17^e et 18^e), rue du Poteau et porte Montmartre (18^e), et rue de Belleville (19^e et 20^e).

Des plans avec tous les parcours sont disponibles sur Paris.fr, auprès des antennes de l'Office de tourisme et des congrès et chez les commerçants partenaires de Paris illumine Paris.



A partir du 3 décembre, et jusque mi-janvier, découvrez ces créations colorées qui s'appuient sur les particularités architecturales de chaque rue. Levez le nez et laissez-vous surprendre par tel

ENQUÊTE

La nuit porte-t-elle conseil?

Vous travaillez la nuit, vous sortez la nuit dans Paris? Faites savoir ce que vous pensez de Paris la nuit. Votre vécu, vos attentes, intéressent le Bureau des temps de la Mairie de Paris. Donnez votre avis sur:

- ▶ **l'aménagement de l'espace public** (éclairage, sanisettes, accès à l'eau potable, bancs, signalétique...);
- ▶ **les offres de transports en commun, les nuisances** (bruit, lumières trop vives...);
- ▶ **les offres commerciales, les activités de loisirs...**;
- ▶ **les situations d'urgences** (violences, toxicomanie, prostitution, errance).

Vous pouvez répondre, jusqu'au 1^{er} février, en écrivant au Bureau des temps: 4, rue de Lobau - 75004 Paris ou par courriel: bureaudestemps@paris.fr

EXPO

Latitudes 2005

Cette année, *Latitudes* permet aux artistes contemporains de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française ou de

Wallis et Futuna, aux côtés d'autres venus d'Australie, des îles Cook, de Nouvelle-Zélande, des îles Samoa, du Vanuatu et de Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'exposer leur richesse de création que ce soit en peinture, sculpture, vidéo, installation ou photo.

Une exposition d'art pluriel.

Du 16 décembre au 11 janvier. Salle des Prévôts et Salon des tapisseries de l'Hôtel de Ville (4^e).

Entrée libre du lundi au samedi de 10 h à 18 h 30.

Plus d'info en appelant le 39 75 et sur Paris.fr



ACTIVITES SPORTIVES

Divers sports d'hiver

Même si la baisse des températures incite à rester au chaud, l'offre sportive parisienne ne faiblit pas. En famille ou entre amis, en salle ou à l'extérieur, pour se dépenser ou simplement se détendre. Plus de 360 équipements sportifs permettent de pratiquer en salle ou à l'extérieur une activité sportive : cours de tennis, piscines, bases nautiques, murs d'escalades, gymnases, salles de sports, stades... mais à côté de ces sports que l'on peut pratiquer toute l'année, des activités plus saisonnières rythment l'hiver.

avec rameurs, steppers, vélos, tapis roulants, etc. Sont fermées pour travaux les piscines Suzanne Berlioux (1^{er}), jusqu'au 31 mars 2006, Château des Reniers (13^e), jusqu'au 31 décembre 2005, et Armand Massard (15^e), jusqu'au 1^{er} octobre 2006.

Pour toutes les activités que l'on pratique en salle, 130 gymnases municipaux sont ouverts aux clubs et aux associations partout dans Paris.

Ceux qui aiment frapper quelques balles peuvent profiter des 46 centres de tennis qui offrent 172 cours (dont certains



sont couverts). Les réservations se font sur Paris.fr, après une pré-inscription, ou par téléphone.

A l'extérieur

Comme tous les ans, les patinoires place de l'Hôtel de Ville (4^e) et place Raoul Dautry (15^e) accueillent tous les jours petits et grands jusqu'au 26 février.

L'accès est gratuit si on apporte ses patins, sinon la location de chaussures revient à cinq euros. La patinoire de Hôtel de Ville est réservée les matinées de semaine aux écoles et aux centres de loisirs



et d'initiation sportive. L'après-midi, elle est libre d'accès pour tous jusqu'à 22h (minuit le vendredi et le samedi), puisqu'elle ferme à minuit. La patinoire

Raoul Dautry est ouverte à tous en semaine de midi à 20h et le week-end à partir de 9h.

Cette année, la grande nouveauté qui va sans doute émerveiller les enfants, c'est l'installation d'une piste de luge sur la place de l'Hôtel de Ville. Composée de six couloirs et agrémentée d'une "vaguelette" à mi-descente, son accès sera gratuit et réservé au moins de douze ans. Paris offre également des espaces destinés à la libre pratique du sport, ouverts à tous : 60 terrains de proximité, dits TEP, où l'on peut pratiquer en équipe football, basket-ball ou handball, sont répartis dans tous les arrondissements.

Plus d'info en appelant le 39 75 et sur www.sport.paris.fr
Pour le tennis, tél. 01 71 71 70 70 et www.tennis.paris.fr



A l'intérieur

Les 35 piscines municipales de Paris sont accessibles l'hiver comme l'été. Un dépliant disponible dans les mairies synthétise les horaires d'ouverture. A noter que la Piscine de la Butte aux Cailles (13^e) est maintenant équipée d'une salle de mise en forme



en bref

→ Deux gymnases dans le 14^e

Le premier, Didot, est équipé de deux salles de 150 m² dédiées à la danse, à la gymnastique et aux arts martiaux.

Le second, Alice Milliat, offre la plus grande surface d'escalade de Paris.

Gymnase Didot : 18, av. Marc-Sangnier.

Gymnase Alice Milliat : à l'angle de la rue d'Alésia et de l'av. René-Coty.

→ Lutte au Cirque d'hiver

L'arène du Cirque d'hiver accueille le 21 février prochain une rencontre internationale de lutte gréco-romaine : France-Turquie. Et pour les amateurs, le championnat d'Ile-de-France se déroule tous les samedis du mois de janvier au gymnase Louis Lumière.

Renseignements, réservation au 01 48 91 70 62. <http://iledefrancelutte.free.fr>

→ Open de tennis féminin

Rendez-vous incontournable du circuit de tennis féminin, l'Open Gaz de France se déroule du 4 au 12 février au stade Pierre de Coubertin. Parmi les joueuses attendues : Amélie Mauresmo, finaliste l'an dernier, Mary Pierce, Maria Sharapova, Nathalie Dechy, Kim Clijsters...

82, av. Georges-Lafont (16^e). Billetterie au 0 825 811 812. www.tennis.gazdefrance.com



Démocratie de proximité

Conseils de quartier, de la jeunesse, de la Vie étudiante, des Parisiens non communautaires, réunions avec les associations... Pourquoi et comment vous impliquer dans la vie locale.



Participer à la vie de son quartier à travers les instances de démocratie de proximité, c'est rencontrer ses voisins, les commerçants, discuter avec les élus et découvrir les associations pour être un acteur des choix faits pour la ville.

Comment ça marche ?

Au premier niveau de la démocratie locale, 121 **conseils de quartier** sont répartis dans tout Paris. Lieux d'échange, d'information et de proposition, chacun peut y participer. Selon les arrondissements, la composition, le mode de désignation et le fonctionnement peuvent varier. Chaque conseil se réunit régulièrement en assemblée plénière ouverte au public et certains

participants se retrouvent en commissions de travail pour approfondir les points les plus techniques. Aménagement urbain, circulation, propreté, solidarité, environnement, culture... Tous les sujets de la vie locale sont débattus.

Pour connaître le conseil de quartier qui vous concerne, prenez contact avec la mission démocratie locale de votre mairie. Dans certains arrondissements, des permanences itinérantes sont effectuées par les conseillers dans des minibus d'information ou les jours de marché.

Aller à un conseil de quartier, c'est la meilleure façon de réfléchir sur l'évolution de son quartier et de faire connaissance avec ses voisins et avec les relais, notamment associatifs, les plus proches.

121
conseils de
quartier sont
répartis dans
tout Paris.



à savoir

Contacts utiles

Mission démocratie locale: Tél. 01 42 76 76 46
Courriel: democratie.locale@paris.fr

Conseil parisien de la jeunesse: www.cpj.paris.fr
et www.portailj.paris.fr

Conseil parisien de la Vie étudiante:
Courriel: conseiletudiant@paris.fr

Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires: Tél. 01 53 26 69 11



Le minibus du 20^e, permanence du conseil de quartier.

C'est la porte d'entrée dans la vie de son quartier et, bien sûr, un excellent moyen de s'insérer lorsque l'on arrive à Paris. Sébastien, jeune chef d'entreprise, est conseiller de quartier dans le 18^e

Les conseils de quartier offrent aussi l'occasion de participer aux choix d'aménagement municipaux.

arrondissement depuis trois ans. Il a fait le choix d'y consacrer du temps pour la convivialité qui y règne. "Les réunions m'ont permis de rencontrer des personnes que je n'aurais jamais croisées dans mon univers professionnel", confie-t-il.

Que pouvez-vous en attendre?

Jacqueline, impliquée dans la vie associative depuis des années, participe activement pour mener à bien des projets destinés à améliorer le quotidien. "Ma dernière idée? Lancer une étude auprès des enfants du quartier pour mieux connaître leurs besoins, avoue-t-elle. Un terrain de sport ou bien une école de musique? Suspens..."

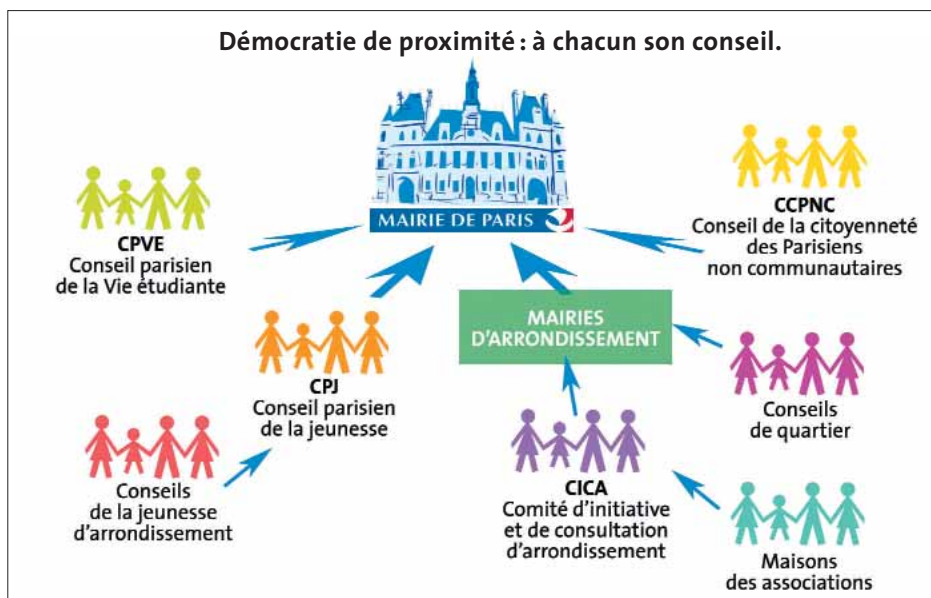
Les conseils de quartier offrent aussi l'occasion de participer aux choix d'aménagement municipaux. Par exemple, la mise en place de la seconde traverse (bus de quartier), dans la zone Bièvre-Montsouris, est le fruit d'une concertation menée depuis des mois entre les quatre conseils de quartier concernés, les experts et les élus. Une première réunion présentait le projet. Les conseils ont étudié le dossier chacun de leur côté. Certains sont allés visiter la première traverse, à

Charonne, pour comprendre l'intérêt d'un parcours en boucle. Ils ont fait remonter leurs propositions aux techniciens et aux élus. Une deuxième réunion défendait le projet amendé. Lors de cette

rencontre, le nom de la traverse a été choisi et le tracé validé; il restait à définir les arrêts.

C'est sur le ter-

rain, à l'occasion d'un rendez-vous avec la RATP, qu'un compromis a été approuvé par tout le monde. A côté des débats de politique municipale, vous pouvez décider d'avoir une autre démarche: un engagement associatif. Pour cela, rendez-vous à la **Maison des associations** la plus proche de votre domicile (sept aujourd'hui, neuf nouvelles doivent ouvrir d'ici fin 2006, voir



encadré), à la mairie ou au Forum des associations de votre arrondissement, dont vous trouverez les dates sur le site Internet de votre mairie d'arrondissement.

Des espaces d'expression

Les associations locales ont un espace d'expression et de proposition avec les Comités d'initiative



à savoir

Les Maisons des associations

3^e : 5, rue Perrée. Tél. 01 53 01 76 94.

7^e : 4, rue Amélie. Tél. 01 53 59 44 90.

12^e : ancienne gare de Reuilly, 181, av. Daumesnil. Tél. 01 53 33 51 20.

13^e : 11, rue Caillaux. Tél. 01 56 61 77 60.

18^e : 15, passage Ramey. Tél. 01 42 23 20 20.

19^e : 20, rue Edouard-Pailleron.

Tél. 01 53 72 89 10.

20^e : 1-3, rue Frédérick-Lemaître.

Tél. 01 40 33 33 61.

Espace associatif parisien :

du mardi au vendredi de 10 h à 17 h.

32, quai des Célestins (4^e). Tél. 01 42 76 73 47.

et de consultation d'arrondissement (CICA). Ces réunions publiques ont lieu quatre fois par an dans les mairies. Elles sont pour les représentants associatifs locaux l'occasion de dialoguer avec les élus sur les questions qui les touchent. En mars 2004, le CICA du 14^e arrondissement a eu pour thème de débat les antennes relais "car ces sujets sur l'environnement rassemblent beaucoup de monde", souligne un responsable de la démocratie locale de l'arrondissement. Des opérateurs téléphoniques étaient invités. Ils ont pu expliquer aux habitants leurs contraintes techniques et les normes d'exposition.

Une fois par an, juste avant l'été, le Printemps de la démocratie locale voit également fleurir toutes sortes d'initiatives partout dans Paris : expos, cafés-débats, spectacles... Pour ce prochain rendez-vous,

la Mairie de Paris envisage de proposer aux villes limitrophes d'y participer.

Ville cosmopolite et ouverte, Paris accueille de nombreux étrangers. A l'écoute de leurs attentes et intéressée par leurs propositions, la Mairie de Paris a créé en 2001 le **Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires** (CCPNC) pour encourager l'expression de ceux qui vivent

L'engagement associatif permet également de dialoguer régulièrement avec les élus.

à Paris. Basée sur le volontariat, cette instance est composée de 90 membres et 30 suppléants.

"Pour refléter la diversité, la désignation des conseillers prend en compte l'origine, le lieu de résidence, le milieu social et professionnel ainsi que la parité", explique Jorge Huerta Jemio, vice-président

Un conseil de quartier dans le 18^e arrondissement : ordre du jour, débat, vote et convivialité.





Le Conseil parisien de la jeunesse, réuni dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.



du CCPNC. Il se réunit en assemblée plénière au moins trois fois par an et traite aussi bien des questions qui intéressent tous les Parisiens que des problèmes spécifiques rencontrés par les étrangers non communautaires." L'assemblée élit un bureau exécutif de 13 membres, qui assurent suivi et coordination du Conseil. Chaque année le CCPNC remet au maire de Paris un rapport. Dans celui de

2004, il se penchait particulièrement sur les droits des femmes, la salubrité des foyers de travailleurs ou encore la signalétique dans les transports.

Les jeunes motivés

Les jeunes aussi ont leur organe de représentation. Les **conseils de la jeunesse d'arrondissement** sont réservés aux 13-25 ans qui habitent ou étudient à Paris. L'organisation de chaque conseil est définie avec les jeunes eux-mêmes. Structures de consultation et de participation, ces assemblées sont interpellées par des élus sur des questions de politique municipale. Elles font des propositions et sont à même de réaliser des projets. Comme les autres instances de démocratie participative, ces conseils s'organisent en séances plénières et en commissions thématiques. Le suivi est assuré par un animateur au niveau de la mairie d'arrondissement. Chaque conseil désigne ensuite ses représentants au **Conseil parisien de la jeunesse** (CPJ). Les 108 membres de cette instance ont un mandat de deux ans, reconductible une fois. Le CPJ se réunit au moins deux fois par an en séance plénière.

Enfin, pour coller au plus près des attentes des étudiants, le **Conseil parisien de la Vie étudiante** (CPVE) se réunit deux fois par an. Il s'organise autour de cinq commissions thématiques : vivre autonome (logement, restauration, transport, santé, bourses...); de l'accueil à l'insertion professionnelle; être solidaire; l'accueil des étudiants étrangers; se cultiver, se distraire, faire du sport. ■

Retrouvez toute l'information sur la démocratie de proximité à Paris sur www.citoyennete.paris.fr

interview

à Paris En quoi la démocratie participative parisienne est-elle inédite ?

Marie-Pierre de la Gontrie : Avec les conseils de quartier, de la jeunesse, les réunions avec les associations, Paris est, parmi les métropoles mondiales, la première à avoir mis en place un tel mécanisme pour associer les habitants. Toutes ces démarches donnent une grande respiration à la démocratie locale. Quand l'ampleur du projet le nécessite, la concertation s'étend au-delà de ces structures. Par exemple avec l'envoi du questionnaire sur le Plan local d'urbanisme (PLU) à tous les Parisiens, ou encore la consultation sur l'évolution du Carreau du Temple, où les habitants ont été sollicités pour se prononcer sur le projet à retenir.

Les Parisiens répondent-ils présents ?

Oui, et c'est un réel progrès. Aujourd'hui il n'y a plus un arrondissement où l'on prendrait une décision sans concerter les Parisiens. Ils ont à portée de main les moyens de participer, j'espère qu'ils vont continuer à se mobiliser. C'est à travers l'échange que l'on peut mettre en œuvre une politique pour le bien collectif.



Marie-Pierre de la Gontrie, adjointe chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations.

nouveau

Réagissez sur Paris.fr !

Connaissez-vous votre conseil de quartier ? Y avez-vous déjà participé ? Qu'en attendez-vous ? Pensez-vous qu'il soit un outil démocratique pertinent ?

Faites-nous part de votre opinion avant le 31 décembre Paris.fr rubrique "Courier des lecteurs"



ECONOMIE D'ENERGIE

A la maison, 19°C ça suffit !

En matière d'économie d'énergie, des initiatives sont prises par la Ville de Paris et les entreprises. Mais rien ne peut se faire si chacun ne prend pas de bonnes résolutions au quotidien.

En France, un ménage émet 16,4 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an pour répondre à ses besoins énergétiques. Cette consommation représente 47% des émissions de gaz à effet de serre: 25% pour les déplacements, 15% pour le chauffage et 7% pour l'électricité et l'eau chaude. Pour préserver la planète, il est temps d'adapter les modes de vie: éviter le gaspillage, consommer plus efficacement et utiliser des énergies renouvelables sont trois pistes indissociables. En hiver, le chauffage est responsable d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Voici quelques idées simples à mettre en œuvre pour chauffer correctement votre habitation en économisant de l'énergie.

1°C de moins chez soi permet de gagner 7% de consommation énergétique.

de couvrir les radiateurs et faites attention à la ventilation des pièces.

En France, les chaudières de plus de 20 ans produisent, sur la totalité de leur durée de vie, plus de sept millions de tonnes de CO₂. Un nouvel appareil, plus efficace, permet une économie énergétique de 15%.

Pour obtenir des renseignements sur les aides financières allouées pour l'installation d'une chaudière (ou encore de nouvelles fenêtres isolantes) contacter l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ou un Espace info énergie (EIE).

Les double ou encore les triple vitrages

limitent la déperdition de chaleur et parviennent à une réduction sensible de la facture de chauffage.

Réseau de chauffage urbain

Le réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain qui se développe dans les sous-sols alimente, grâce à l'incinération des déchets, déjà 200 000 logements. Pour y être raccordé, les copropriétaires d'immeubles doivent en faire la demande à leur syndic.

ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie): www.ademe.fr
ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat): 0 826 80 39 39 ou www.anah.fr

Surveiller la température

19°C dans les pièces communes et 16°C dans les chambres suffisent. C'est meilleur pour la santé et pour le porte-monnaie. Il existe par exemple des thermostats d'ambiance ou, mieux, un robinet thermostatique à placer sur chaque radiateur. Pour une bonne régulation de la chaleur, évitez



Espaces info énergie

1^{er}/2^e/3^e: 06 65 40 84 12 et eie.123@free.fr
4^e: 32, bd Sébastopol. 01 48 87 70 56
8^e/9^e: 10-16, rue Tour-des-Dames. 01 53 20 09 69
10^e/18^e/19^e: 17, rue Curial. 01 42 09 66 75
11^e/20^e: 19 bis, rue de l'Orillon. 01 47 00 56 46
12^e: 53, av. Ledru-Rollin. 01 43 40 43 49
6^e/7^e/14^e/15^e: 30, rue Beaunier. 01 45 42 82 85.
Permanences régulières dans les mairies d'arrondissement. Planning sur Paris.fr

ENQUETE

Les déplacements de demain

Votre avis sur les déplacements à Paris nous intéresse. Faites entendre votre opinion ! A l'aide du questionnaire et de l'enveloppe déjà affranchie joints à votre magazine ou plus directement sur internet (www.debatdeplacements.paris.fr), participez à la large concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacements de Paris. Vous pouvez aussi participer aux réunions qui se déroulent dans vos arrondissements ou aux débats publics thématiques. Objectif: favoriser l'accès de tous à la ville et améliorer la qualité de vie de chacun.

www.debatdeplacements.paris.fr





LOGEMENT

La Ville transfère 16 000 logements de la Sagi à l'Opac

Lors du Conseil de Paris d'octobre dernier, la Ville a confié à l'Opac (Office public d'aménagement et de construction de Paris) 16 000 logements de la Sagi (Société anonyme de gestion immobilière) relevant jusqu'à présent de la convention de 1930. Cette reprise, effective au 1^{er} janvier 2006, n'aura aucune conséquence pour les locataires. Les loyers des habitants actuels ne seront pas modifiés

et leurs appartements resteront de type locatif intermédiaire. Les locataires verront donc leur situation confirmée et accéderont à une protection supplémentaire, puisqu'en tant que locataires d'un organisme HLM, ils bénéficieront des dispositions de la loi de 1948 relatives au maintien dans les lieux.

Plus d'info en appelant le 01 44 41 75 00 et sur www.opacparis.fr



QUARTIERS

Paris Peuplade

Paris Peuplade est un site web conçu par des Parisiens amoureux de leur quartier et bien décidés à le rendre plus ouvert et plus créatif. C'est simple mais efficace. Vous voulez monter le blog de votre rue, trouver une baby-sitter, disputer un match de foot amateur, pratiquer l'aquagym avec des copines, apprendre à cuisiner thaï, improviser un rendez-vous avec les nouveaux venus, organiser un boeuf avec les musiciens du quartier, trouver quelqu'un pour réparer votre ordinateur? Votre quartier peut vous y aider, il suffit de lui demander! Sur Paris Peuplade, on trouve ce qu'on veut puisque on peut tout y mettre. Et on crée toutes sortes de liens avec toutes sortes de gens.

Pour réunir les habitants de votre quartier et inventer avec eux la nouvelle vie parisienne, rendez-vous sur www.paris.peuplade.fr



RENDEZ-VOUS

Derniers comptes-rendus de mandat 2005

Voici les dates des derniers rendez-vous, dans les arrondissements, avec Bertrand Delanoë, maire de Paris, et l'équipe municipale pour les comptes-rendus de mandat :

6^e : mercredi 7 décembre.

Gymnase Littré. 87, rue de Vaugirard.

9^e : jeudi 8 décembre.

Salle Rossini. 6, rue Drouot.

13^e : mardi 6 décembre.

Mairie du 13^e. 1, place d'Italie.

14^e : lundi 5 décembre.

Gymnase Mouchotte. 31, rue du Cdt-Mouchotte.

Un seul horaire : 18 h 45.

Infos au 39 75 et sur Paris.fr

LOGEMENT

Location garantie

La Ville de Paris a informé 12 000 propriétaires payant la taxe sur les logements vacants qu'ils pouvaient bénéficier de solutions et de garanties pour louer leurs appartements. Des locataires fiables leur seront présentés

par la Ville elle-même ou par le CROUS. La Ville de Paris mobilise ainsi une garantie de paiement des loyers et charges sur la durée du bail contracté. La Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris chargée du

dossier prévoit également des subventions et des prêts attractifs pour la rénovation des locaux loués. Elle peut aussi assurer une assistance juridique pour les états des lieux, diagnostics et financements de travaux, l'établissement des baux...

Appel gratuit 0 800 2002 75. www.louezgagnant.com





Citoyens ensemble

Paris, ville multiculturelle, se construit et se nourrit de la diversité de ses habitants. D'où la nécessité de permettre à chacun de s'intégrer et de s'investir dans la vie de la cité.

Aujourd'hui plus de 310 000 étrangers vivent à Paris, soit 14% de la population totale. Parmi eux, 200 000 ne sont pas ressortissants de l'Union Européenne et n'ont donc pas le droit de vote.

En 2001, la Ville de Paris a créé la délégation à l'intégration et aux étrangers non communautaires pour leur permettre de s'exprimer et d'exister dans une ville qui a fait de la pluralité culturelle sa richesse. Sa mission s'articule autour de quatre axes : la citoyenneté, l'accès aux droits, la mise en valeur des cultures et la lutte contre les discriminations.

Vivre ensemble, c'est tout d'abord communiquer. C'est dans ce but que le Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires

(CCPNC) a vu le jour en janvier 2002. Cette instance participative, composée de 90 personnes issues d'une trentaine de nationalités, donne la parole aux étrangers en les associant à la vie de la municipalité. Outre son implication sur des dossiers comme les foyers de travailleurs migrants, le CCPNC poursuit son action en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales en co-organisant sur ce thème la "Votation Citoyenne" du 5 au 11 décembre. Pour mieux faire connaître son travail, le CCPNC publie, deux fois par an, le journal *Tous Parisiens, tous citoyens*, édité à 20 000 exemplaires et consultable en ligne sur Paris.fr.

Accès aux droits

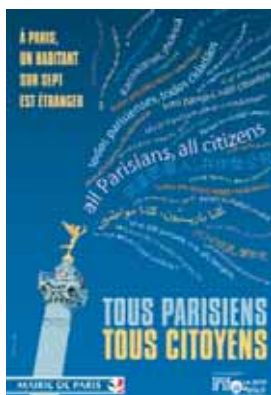
Vivre ensemble, c'est aussi garantir à chacun le même accès aux droits. Un point essentiel quand on sait que les populations étrangères sont les plus fragilisées, la méconnaissance de la langue étant souvent la principale barrière. Plusieurs outils ont donc été mis en place comme la formation en langue française des

à savoir

Le CCPNC c'est :

- ▶ 90 membres issus d'une trentaine de nationalités (hors Union Européenne)
- ▶ Huit commissions thématiques : accès aux droits fondamentaux, affaires sociales, coopération internationale, développement économique et formation, information et communication, jeunes, culture et éducation, qualité de vie, égalité femmes hommes)
- ▶ Un rapport annuel présenté au Conseil de Paris
- ▶ Un journal biannuel : *Tous Parisiens, tous Citoyens*

agents étrangers de la Ville et la réorganisation des cours municipaux pour adultes, qui connaissent une progression de 30% depuis trois ans, sur l'alphabétisation et le français.





Le Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires, réuni dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pour informer les populations étrangères, une brochure en cinq langues sur le logement social à Paris et une autre sur les droits des femmes ont été édités. Pour ce qui est de l'assistance juridique, deux points d'accès aux droits (PAD) ont été ouverts dans les

La mise en valeur de la richesse culturelle de chacun fait partie de la politique d'intégration.

XVIII^e et XIX^e arrondissements, et un troisième est prévu début 2006 dans le XX^e. Quant aux étudiants étrangers (15 % des étudiants parisiens), ils disposent désormais de deux antennes, à la Cité Universitaire et au Crous, où sont regroupés tous leurs interlocuteurs afin de faciliter leurs démarches.

Mémoire de l'immigration

La mise en valeur de la richesse culturelle de chacun fait partie de la politique d'intégration. A commencer par la mémoire de l'immigration, élément essentiel pour rappeler tout ce que ces populations ont apporté à la construction de la capitale. La Ville s'est donc beaucoup investie dans la création de la Cité nationale de l'histoire et de l'immigration, qui ouvrira ses portes en 2007 au Palais de la Porte Dorée (12^e) : deux représentants de la Mairie de Paris font partie de son conseil d'administration. Dans une optique plus

festive, Nuit Blanche 2006 sera placée sous le signe du métissage culturel. Avant cela, l'Afrique sera à l'honneur, en juin prochain, avec *Africaparis*, une manifestation qui mêlera musique, arts plastiques et arts vivants. Vivre ensemble c'est aussi accepter l'autre avec ses

différences. Tel était le message du grand concert gratuit contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les autres formes de discrimination, le 15 octobre dernier au Zénith. Un message repris quelques semaines plus tard

interview

à Paris : Quel bilan faites-vous après trois années de travail ?

Khédidja Bourcart : *En créant cette délégation, la municipalité a voulu porter l'accent sur une part de la population qui restait dans l'ombre. Aujourd'hui une administration existe : la mission intégration est reconnue par les autres directions de la Ville et impulse un certain nombre d'actions. La place de l'étranger dans la vie de la cité est davantage prise en compte depuis que le CCPNC remet un rapport annuel. De gros efforts sur les actions de prévention et de lutte contre les discriminations raciales en direction des Parisiens ou du personnel municipal ont également été faits.*

Le droit de vote des étrangers aux élections locales reste votre principal objectif ?

Etre citoyen d'une ville, c'est aussi avoir une légitimité à donner son avis sur l'action municipale. D'où qu'ils viennent, quel que soit leur statut, les Parisiennes et les Parisiens participent à la vie et l'avenir de notre ville. Le vote de toutes et tous est essentiel pour la cohésion. La Ville de Paris soutiendra, avec le CCPNC, la campagne de votation citoyenne qui se déroulera du 5 au 10 décembre.



Khédidja Bourcart, adjointe chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires.

dans les rues de Paris avec une grande campagne d'affichage autour de la diversité. ■

Retrouvez le CCPNC, la politique d'intégration et la votation citoyenne (lieux, dates) sur www.citoyennete.paris.fr

solidarité

Tous en scène contre les inégalités

Le 15 octobre, la Ville organisait au Zénith un concert gratuit contre toutes les discriminations. Sous la bannière "Tous égaux, tous en scène", les artistes se succédaient dans une ambiance survoltée : Jenifer, Bénabar, Corneille, Calogero, Amel Bent... Les associations étaient également présentes pour sensibiliser le public. Avant le concert, un théâtre-forum mettait en scène des situations de discrimination, invitant le public à imaginer une issue positive. Un événement pour marquer l'engagement de la Ville et mettre en avant le travail de fond mené par le Conseil parisien de la jeunesse.





DROIT

Proche de vous

Si vous souhaitez saisir la médiatrice d'un litige avec l'administration municipale, ses représentants peuvent vous accompagner dans vos démarches; ils vous orientent et vous aident à rédiger votre courrier. Leurs permanences sont ouvertes dans les Points d'accès au droit (PAD) et dans les Maisons de la justice et du droit (MJD). N'oubliez pas de prendre rendez-vous!

Dans les Points d'accès au droit

- ▶ 25, rue Stephenson et 2, rue Cavé (18^e), tél. 01 53 41 86 60, le mercredi de 14 h 45 à 17 h 45
- ▶ 53, rue Compans (19^e), tél. 01 53 38 62 30, le mardi de 14 h à 17 h

Dans les Maisons de la justice et du droit

- ▶ 15-17, rue du Buisson-Saint-Louis (10^e), tél. 01 53 38 62 80, 2 lundis par mois de 9 h 30 à 12 h 30
- ▶ 6, rue Bardinet (14^e), tél. 01 45 45 22 23, les 2 premiers jeudis du mois de 14 h à 17 h
- ▶ 16, rue Jacques Kellner (17^e), tél. 01 53 06 83 40, le 4^e vendredi du mois de 9 h 15 à 12 h 15

Vous pouvez aussi adresser votre courrier à la Médiatrice de la Ville de Paris:

Mission de la Médiation, 32, quai des Célestins 75196 Paris RP.

www.mediation.paris.fr

Le guide L'accès au droit à Paris est édité par le Conseil départemental de l'accès au droit de Paris. Elle est disponible dans les PAD, les MJD et à l'accueil des mairies d'arrondissement.



PREVENTION

Des éducateurs à l'écoute des jeunes

Lorsque les éducateurs de l'association Feu vert sont dans la rue, c'est pour aller à la rencontre des jeunes. Créer un contact pour ensuite développer une relation fondée sur la confiance et, à terme, au prix de nombreux efforts de chaque côté, les sortir de la "galère". Les aider à retourner à l'école, à trouver une formation ou un boulot.

C'est le travail quotidien de Nabil. Cet éducateur de 26 ans est arrivé à l'association Feu vert en 2000. Depuis, il arpente le quartier, va à la rencontre des jeunes, les reçoit dans le local de l'association. Il fait du soutien scolaire pour ceux qui vont encore au collège, aide les autres dans leurs démarches administratives. Il a créé une petite équipe de foot pour



Nabil, un éducateur de l'association Feu vert.



les 16-18 ans. Avec les autres animateurs de l'équipe, ils organisent des sorties et des activités (bowling, VTT, concerts...) le mercredi après-midi, le week-end et durant les vacances scolaires.

La prévention spécialisée est une action de protection de l'enfance que la Ville de Paris a renforcé dès 2001.

17,1 millions d'euros de budget, soit une augmentation de 40%, ont permis le recrutement de 65 éducateurs supplémentaires

et la mise en place de 13 nouvelles équipes de rue. Dans les 21 associations comme Feu vert, 64 équipes et 290 éducateurs prennent en charge, chaque année, plus de 15 000 jeunes.

Renseignez-vous au 39 75.

en bref

→ **Téléthon 2005**

Le Téléthon 2005 a lieu les 2 et 3 décembre au Grand Palais. De nombreuses manifestations sont prévues à Paris, notamment sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Yannick Noah en est le parrain. Vous pouvez faire vos dons en appelant le 36 37 du vendredi 2 décembre, à partir de 19 h, jusqu'au dimanche 4 décembre à 22 h. **Dons toute l'année sur www.telethon.fr**

→ **Prévenir l'ostéoporose**

Une réunion d'information sur l'ostéoporose se tient le 8 décembre à 14 h 30 à l'auditorium de l'Espace conférence des Diaconesses. Au programme, la projection du film de Mireille Darc, *Les femmes cassées*, suivi d'un débat sur cette maladie silencieuse et invalidante. **18, rue du Sergent-Bauchat (12^e). N° gratuit : 0 805 46 30 30. www.osteoporose-info.fr**

→ **Droit de l'eau**

Un quart de la population mondiale (1,5 milliard de personnes), n'a pas accès à l'eau potable et 34 000 personnes en meurent chaque jour. La Fondation Danielle Mitterrand, France Libertés, a lancé en octobre dernier une campagne sur le thème de l'accès à l'eau: **Le droit de l'eau: libre, potable et gratuite. www.france-libertes.fr**

GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Etre une élue de terrain et y croire...

Il est un fait que nos concitoyens n'ont pas toujours une bonne opinion de leurs élus. Et pourtant, ils aiment la Politique, ils veulent des débats. Ces débats, qui commencent dans les cafés, dans les salons, dans les dîners en ville. Mais ils veulent aussi un vrai changement dans les pratiques et dans les méthodes. Ils veulent y croire, et pour y croire, ils ont besoin de se sentir concernés, intégrés, écoutés, dans leur quotidien et dans le suivi des décisions prises. Ils ont besoin d'avoir confiance.

Nous respectons l'expérience de nos aînés, mais nous devons l'adapter à notre époque, de la même manière que nous n'élevons pas nos enfants comme nous avons été élevés. Aujourd'hui, seuls comptent l'action et les résultats.

La complexité et la méconnaissance du statut de notre ville et des réels pouvoirs des élus, les lourdeurs administratives, les combats stériles gauche-droite, les raisonnements à court terme et le manque de courage, d'initiative et de respect de la parole donnée expliquent cette lassitude, ce scepticisme des parisiens.

Et pourtant, il faut le dire... Alors même que

nous travaillons pour garder à Paris sa place de grande capitale pour tous, la majorité actuelle oppose régulièrement les arrondissements de l'Est à ceux de l'Ouest parisien et accentue ainsi les clivages sociaux.

Alors même que nous insistons pour que soit offert aux familles le choix de travailler à deux ou non, que nous voulons qu'elles puissent continuer à vivre à Paris, la majorité actuelle fait du remplissage dans les crèches, sans innover, ni mettre en place des horaires mieux adaptés et réduit la défense des familles nombreuses à une seule politique nataliste.

Alors même que nous nous battons afin que la majorité actuelle propose des appartements à loyer intermédiaire, ou des programmes d'accession à la propriété pour aider les familles moyennes, le maire de Paris achète, hors de prix, des appartements occupés dans les 8^e, 15^e et 16^e arrondissements... Est-ce cela la politique des prétendus modèles de la démocratie locale?

La vie d'un élu local, d'un élu de terrain, est rythmée tous les jours de l'année par les conseils de quartier, les conseils d'école, les

permanences... Son rôle est d'entretenir le dialogue, d'organiser des débats...

Les jeunes, les plus âgés, les familles, les employés, les fonctionnaires, les cadres et professions libérales ont tous droit à notre attention. Notre devoir : n'oublier personne. La tribune que représentent le Conseil de Paris et les Conseils d'arrondissements nous permet de transmettre vos besoins, vos attentes, de mettre en évidence les difficultés des uns, les inquiétudes et les propositions des autres, de travailler pour le bien de tous et pas uniquement pour les minorités.

Et c'est un vœu que je formulerai pour conclure : que demain les femmes, les mères, occupent en politique la place qui devrait être la leur, dans la stricte reconnaissance de leur pragmatisme, de leur compétence et de la représentativité de leur action dans la cité.

Dominique Baud, conseillère de Paris

GROUPE COMMUNISTE

2006 : franchir un nouveau cap

Le budget 2006 de Paris sera bientôt en discussion. C'est une étape très importante du débat démocratique pour les habitants qui attendent des réponses concrètes à leurs besoins.

Au cœur de ces besoins, il y a l'accès au logement public. Il l'est pour les mal logés, pour ceux qui ne peuvent plus faire face aux hausses des loyers dans le privé, pour les jeunes devenus autonomes et qui veulent continuer à vivre dans la capitale, pour les jeunes ménages qui cherchent un appartement plus grand. L'infirmière, l'instituteur, l'ouvrier, l'artisan, l'employé du commerce ou du tertiaire, le privé d'emploi, ils sont près de 72 % de Parisiens éligibles au logement social. Cela montre l'urgence à rééquilibrer l'offre.

En tout état de cause, l'Etat doit redevenir un acteur majeur du droit au logement si nous voulons résoudre cette crise qui est avant tout nationale.

Pour 2006, la Municipalité annonce des moyens accrus. Entre autres mesures, 100 millions d'euros seront consacrés aux acquisitions en faveur du logement social ; doublement de l'offre des attributions de logement très social dans le parc municipal. Mais ces évolutions en appellent d'autres. Il manque à Paris 70 000 logements pour atteindre les 20 % de logements sociaux et de nombreux arrondissements du centre et de l'Ouest notamment en sont quasiment dépourvus!

Les élus communistes ont contribué aux évolutions annoncées pour le prochain

budget 2006. Ils ont défendu leurs propositions parmi lesquelles : 120 millions d'euros pour les acquisitions, production annuelle de 5 000 logements sociaux avec une contribution renforcée de l'Etat, rééquilibrage des logements subventionnés pour une meilleure prise en compte des demandeurs, moratoire sur les expulsions. La mobilisation des Parisiens pour le droit au logement nous conforte dans notre détermination à poursuivre le débat et à avancer.

Jean Vuillermoz, président du groupe

Logement : à l'Etat d'agir aussi

Notre pays connaît une crise du logement d'ampleur nationale dont nous vivons toutes les conséquences à Paris et en Ile-de-France. Elle touche tant nos concitoyens que le logement est devenu la principale préoccupation des Français et la part la plus importante de leur budget.

De fait, Paris et de très nombreuses villes en France sont désormais touchées par la flambée des prix et des loyers, résultantes d'une bulle spéculative qui dure, et de la coupable inertie des gouvernements Raffarin hier et Villepin aujourd'hui.

A Paris, depuis plus de quatre ans, la mobilisation impulsée par Bertrand Delanoë se fait sur tous les fronts avec une même volonté politique, celle qui a tant fait défaut à Paris durant 25 ans et dont nous payons aujourd'hui le prix lourd. La droite parisienne ne peut pas faire oublier son inaction et donc sa responsabilité durant plus de deux décennies tant en ce qui concerne l'hébergement d'urgence que l'éradication de l'habitat insalubre ou la construction de logements sociaux.

Ces domaines sont des priorités sociales de l'actuelle équipe municipale afin de répondre

notamment aux besoins des plus fragiles. Dès 2001, et pour la première fois, fût réalisé un inventaire du millier d'immeubles parisiens les plus dégradés et souvent dangereux, dont plus de 400 font l'objet d'un traitement particulier.

L'objectif majeur de l'éradication de l'habitat insalubre a ainsi conduit la municipalité parisienne à mobiliser 220 millions d'euros sur six ans, là où l'État n'y consacre que... sept millions par an pour toute la France. Et les évacuations brutales sans relogement pérenne initiées récemment par Nicolas Sarkozy ne sauraient constituer une solution responsable et durable à l'urgence de la situation.

La question du logement à Paris ne concerne pas que les domaines de la précarité et de l'insalubrité. L'immense chantier du logement social se traduit aujourd'hui par la création de 4000 appartements supplémentaires par an à Paris. Mais cet effort sans précédent se heurte aux limites physiques du territoire parisien et à l'absence à terme de terrains libres. La condition posée par M. de Villepin pour que l'Etat cède à la Ville les terrains des Batignolles, à savoir la non construction des logements

sociaux prévus, n'en est que plus inacceptable, tout comme l'hostilité déclarée de certains maires franciliens à l'obligation pourtant légale d'atteindre 20% de logements sociaux sur le territoire de leur commune.

Ville et Département ne pouvant agir que dans leur cadre de compétences, Paris ne pourra continuellement pallier le désengagement d'un Etat pourtant garant de la solidarité nationale. A ce titre, une vraie loi protégeant efficacement les locataires victimes des ventes à la découpe est plus que jamais d'une urgente nécessité. Par ailleurs, la mise en place d'un établissement public foncier régional réclamé sans succès jusqu'à maintenant, s'impose plus que jamais.

Le temps n'est plus à l'indignation. Il est plus que jamais à l'action, une action à l'échelle de l'agglomération parisienne et pour laquelle Paris demande que l'État prenne aussi ses responsabilités.

Patrick Bloche, président du groupe

Une trêve politique pour le logement !

Le dramatique incendie de l'immeuble de la rue du Roi-Doré, ajouté au drame du boulevard Vincent-Auriol quatre jours plus tôt, ne peut pas, ne doit pas, selon l'idée qu'à l'UDF nous nous faisons de l'action publique, offrir le moindre prétexte à la plus petite exploitation politicienne.

En effet, les solutions à la crise du logement à Paris ne relèvent pas, fort heureusement, d'un débat "droite-gauche".

Cette situation est trop grave pour que des polémiques, des déclarations politiques de bas étage, prennent le pas sur l'urgence des actions à mener. Il est, dès lors, indécent de se rejeter les responsabilités à la figure, bilan contre bilan, mandature contre mandature !

Il n'est pas vrai que les solutions à la crise

du logement, à la résorption de l'habitat vétuste et insalubre, à la relance d'un programme de construction de logements soient enfermées dans un débat municipal parisiano-parano, qui dissimule mal le lancement d'une campagne électorale prématurée.

La crise du logement, d'une ampleur sans précédent, est devenue trop grave, ses conséquences trop dramatiques, pour réagir avec les mots ou les phrases du jeu de rôle, qui stigmatise le débat politique habituel à Paris.

C'est pourquoi, pour nous, élus de l'UDF, il paraît responsable et lucide de proposer sur ce sujet une trêve politique, un "pacte pour l'habitat", et de réunir tous les acteurs, politiques, associatifs, économiques,

sociaux de l'Ile-de-France, et les représentants de l'état, d'ici la fin de l'année, pour dégager rapidement des principes d'actions, pour trouver des voies nouvelles, coordonner, développer, et fluidifier le marché, relancer véritablement la construction, la production de logements et, au bout du compte, élargir l'offre immobilière dans la diversité.

Refuser ces évidences, c'est refuser de traiter le problème du logement à Paris.

Eric Azière, conseiller de Paris

GRUPE LES VERTS

Logement : après les débats, des avancées concrètes

Cet automne, le sort des habitants des immeubles insalubres et plus largement la politique municipale du logement ont fait l'objet de débats au sein de la majorité municipale et du Conseil de Paris. On a alors beaucoup parlé de "crise de la majorité". Mais c'était évacuer un peu vite le fond du problème. Car pour les Verts, si crise il y a, c'est avant tout une crise du logement. Le marché exclut un nombre grandissant de Parisiens qui, faute d'alternative, sont contraints de quitter Paris ou pire encore d'occuper des immeubles insalubres au péril de leur vie. Face à cette crise, l'Etat reste désespérément immobile. Il s'en tient à punir et à stigmatiser les victimes en expulsant des familles au petit matin, sans proposer de relogement. Si la responsabilité de l'Etat est écrasante, la Ville ne peut rester sans réagir et doit mobiliser tous les moyens dont elle dispose. Ces débats au sein de la majorité municipale ont

été de fait fructueux puisqu'ils débouchent sur une réorientation en profondeur de la politique municipale en matière de logement. Les Verts ont obtenu un accroissement significatif de l'offre de relogement pour les habitants d'immeubles insalubres : la mobilisation de divers dispositifs doit permettre de reloger 1000 familles en 2006 et 1000 autres en 2007, contre 300 les années précédentes.

D'autre part, la Ville, comme le lui demandaient les Verts, s'est engagée dans un rééquilibrage de son offre de logements, qui doit bénéficier dans une plus large mesure aux ménages les plus démunis. Il devenait urgent de corriger l'inadéquation entre l'offre et la demande de logements qui persistait à Paris : jusqu'alors, deux tiers des logements disponibles n'étaient accessibles qu'aux 10% des demandeurs les plus aisés. Les commissions d'attribution de logements seront

désormais en capacité de proposer annuellement 1 500 logements sociaux ou très sociaux, contre 1 000 actuellement. Ces 500 logements supplémentaires seront situés principalement dans les arrondissements accueillant le moins de logements sociaux.

Notre majorité est riche de sa diversité. Nos débats, parfois houleux, sont l'expression de cette richesse. Et c'est elle que les Parisiennes et les Parisiens ont choisie en mars 2001. Les Verts sont heureux d'avoir pu contribuer, en dehors de tout esprit partisan, à ces avancées concrètes en matière de logement.

Beaucoup de chantiers restent à conduire d'ici 2008 ; la majorité municipale ne pourra le faire qu'en s'appuyant sur cette diversité qui fait notre force quand elle est pleinement assumée.

René Dutrey, président du groupe

GRUPE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN ET CITOYEN

"Zéro déchet" en 2020 : une nécessité.

Les capitales des pays développés adoptent de plus en plus un agenda ambitieux en matière de traitement de déchets. Berlin, San Francisco et bien d'autres villes ont adopté le principe du "zéro déchet" à un horizon de quinze ans.

A Paris, le problème des déchets est crucial puisque les habitants de notre capitale produisent chacun 30% de déchets en plus que le reste des Français. Alors que, pendant longtemps, on se contentait de laisser croître le tonnage de déchets envoyés à l'incinération contre toute logique environnementale et sanitaire, notre majorité a opté pour une politique alternative.

Le MRC propose d'aller plus loin en s'engageant à promouvoir au sein du Conseil de Paris des méthodes de traitement propres et non polluantes alternatives à l'inci-

nération (méthanisation), des filières de récupérations favorables à l'environnement (colonnes à compost), des poubelles permettant le tri dans les lieux publics, l'étude de la consigne des verres, le contrôle des émissions de polluants par les usines d'incinération, une filière de récupération des déchets du tertiaire... Le MRC souhaite appeler le gouvernement et le législateur à plus de responsabilité puisqu'on ne peut laisser croître infiniment le nombre d'emballages et laisser à la collectivité le coût de leur traitement.

"Zéro déchet" ne veut pas dire "zéro poubelle". Il s'agit de faire en sorte, par une politique globale, de permettre un traitement propre et favorable environnementalement du contenu de nos poubelles. Limiter à la source la production de

déchets, responsabiliser les citoyens, adopter des méthodes de traitement non polluantes liées à des formes de collecte innovantes, tels sont les moyens possibles pour adopter cet objectif nécessaire pour notre capitale.

Les élus de la Gauche Républicaine s'y engagent.

Georges Sarre, président du groupe, et les élus du groupe

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.